

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU SITE DE BOYARDVILLE
siège social : Mairie de Saint-Georges d'Oléron (17190)

INFORMATION SUR LES DECONSTRUCTION

Les deux phases comprennent:

Une première phase: (période de mars 2014 à juin 2014)

- sur la commune de Saint Georges en partie Nord dans le secteur de l'avenue de la Plage et des Peupliers
- sur la commune de Saint Pierre pour l'ensemble des propriétés

Une deuxième phase : (période de septembre 2014 à décembre 2014)

- sur la commune de Saint Georges pour l'ensemble des propriétés restantes (Ilot compris entre avenue de la Plage – avenue de l'Océan et allée des Acacias et ilot compris entre avenue de l'Océan – Rue des Hippocampes et avenue du 158^{ème} RI)

La méthodologie utilisée pour ces travaux consiste :

- nettoyage intérieur et extérieur des propriétés (retrait des encombrants : meubles et divers non fixés à l'immeuble)
- retrait de l'amiante pour les propriétés en possédant
- curage des propriétés
- déconstruction comprenant le tri de l'ensemble des matériaux (les matériaux sont triés dans des bennes spécifiques – les matériaux inertes seront dirigés vers une plate-forme à Dolus pour concassage)
- finitions des terrains et fermeture (mise en place des grillages ou autres en mitoyenneté et principe adopté côté domaine public)

Démarrage officiel des travaux : le 3 mars 2014

Réunion de chantier : avec les Mairies

Prévue le jeudi matin à 10h30 à la base vie qui sera située sur la parcelle 138 allée des Peupliers (parcelle jouxtant le tennis)

Prochaine réunion sur site le 06/03/2014.

- Constat d'huissier des voiries pour la commune de Saint Georges : dès le démarrage des travaux

Il est prévu un constat contradictoire avec les riverains concernés par des déconstructions, dont les maisons sont directement mitoyennes par des murs communs ou très proches(en amont des déconstructions).
A charge de l'entreprise + huissier pour informer les riverains concernés.

A noter pour informations :

L'entreprise mandataire des travaux : Entreprise PALARDY
Sous-traitant Gros œuvre : Entreprise ERBTP
Sous-traitant Couverture Zinguerie : Entreprise MUERTES
Sous-traitant Espaces verts : Entreprise ISS
Sous-traitant Bureau d'Etudes : BAG

Espaces verts – Arbres – Arbustes :

Il sera fait avec le service des espaces verts de la ville de Saint Georges et Saint Pierre un point pour la conservation des arbres et végétaux en tenant compte du projet d'aménagement ultérieur prévu par Mme COLIN (date à convenir dès la première réunion).

Il est demandé également aux Mairies de réfléchir sur le principe de fermeture des terrains côté domaine public. Cette réflexion est assez urgente car pour fermer les terrains derrière les déconstructions en comptant le délai de commande des matériaux retenus.

Interventions sur la commune :

L'entreprise PALARDY procèdera aux DICT conformément à la réglementation

Période juillet et Aout 2014 : Travaux interrompus